



DECLARATION COMMUNE

Madame la Présidente,

Lors du CTPC du 21 mars 2006, les organisations syndicales CFDT, CGT, SPAC, FO et CFTC ont dénoncé le projet de déménagement de la Sous-Direction des Politiques Sociales et des Conditions de Travail, de l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique, du Haut Fonctionnaire de Défense et de la Commission de Certification des Comptes des Organismes Payeurs dans l'immeuble NADAR, localisé à Vincennes.

En qualité de représentants des personnels, nous réitérons notre demande d'annulation de ce projet de déménagement.

Vous n'êtes pas sans savoir que 373 personnes ont signé une pétition CFDT, CFTC, CGT, FO, SPAC et SUD qui revendiquait notamment l'abandon de cette décision prise sans aucune concertation. Vous conviendrez d'ailleurs qu'habituellement de tels projets sont présentés en CHS.

Nous tenons à vous exprimer à nouveau les inquiétudes réelles des agents sur le bien-fondé de cette acquisition, alors que depuis 1995, ce site présente des risques certains qui ont été largement relayés dans les médias au plan national et par les parlementaires.

La santé des agents ne mérite pas d'être traitée avec si peu de considération, alors que l'immeuble NADAR est sous contrôle sanitaire jusqu'à la mi-2007. Cette surveillance signifie que les scientifiques n'écartent pas des risques potentiels.

Les explications qui nous ont été données dans le cadre du CTPC n'ont pas convaincu les personnels. La dépollution de ce site n'étant pas réalisée, ni même programmée, ils maintiennent leur refus de s'installer dans un immeuble qui ne présente pas toutes les garanties en terme de santé publique.

Nous les soutenons dans cette démarche. En conséquence, nous vous demandons d'organiser une réunion d'information et de réflexion en présence de plusieurs acteurs, notamment des scientifiques, ainsi que nos propres experts. Enfin, nous demandons communication des rapports d'expertise déjà réalisés dans les meilleurs délais.

Paris, le 30 mars 2006